

L'abbé de Châteauneuf me contait un jour que Mme la maréchale de Grancey était fort impérieuse ; elle avait d'ailleurs de très grandes qualités. Sa plus grande fierté consistait à se respecter soi-même, à ne rien faire dont elle pût rougir en secret ; elle ne s'abaissa jamais à dire un mensonge : elle aimait mieux avouer une vérité dangereuse que d'user d'une dissimulation utile ; elle disait que la dissimulation marque toujours de la timidité. Mille actions généreuses signalèrent sa vie ; mais quand on l'en louait, elle se croyait méprisée ; elle disait : « Vous pensez donc que ces actions m'ont coûté des efforts ? » Ses amants l'adoraient, ses amis la chérissaient, et son mari la respectait.

Elle passa quarante années dans cette dissipation, et dans ce cercle d'amusements qui occupent sérieusement les femmes ; n'ayant jamais rien lu que les lettres qu'on lui écrivait, n'ayant jamais mis dans sa tête que les nouvelles du jour, les ridicules de son prochain, et les intérêts de son cœur. Enfin, quand elle se vit à cet âge où l'on dit que les belles femmes qui ont de l'esprit passent d'un trône à l'autre, elle voulut lire. Elle commença par les tragédies de Racine, et fut étonnée de sentir en les lisant encore plus de plaisir qu'elle n'en avait éprouvé à la représentation : le bon goût qui se déployait en elle lui faisait discerner que cet homme ne disait jamais que des choses vraies et intéressantes, qu'elles étaient toutes à leur place ; qu'il était simple et noble, sans déclamation, sans rien de forcé, sans courir après l'esprit ; que ses intrigues, ainsi que ses pensées, étaient toutes fondées sur la nature : elle retrouvait dans cette lecture l'histoire de ses sentiments, et le tableau de sa vie.

On lui fit lire Montaigne : elle fut charmée d'un homme qui faisait conversation avec elle, et qui doutait de tout. On lui donna ensuite les grands hommes de Plutarque : elle demanda pourquoi il n'avait pas écrit l'histoire des grandes femmes.

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, madame ? » lui dit-il.

— J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet ; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles¹ : *Femmes, soyez soumises à vos maris* ; j'ai jeté le livre.

— Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les *Épîtres* de saint Paul ?

— Il ne m'importe de qui elles sont ; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style ; je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié ?

— Oui, madame.

— Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. Soyez soumises à vos maris ! Encore s'il s'était contenté de dire : Soyez douces, complaisantes, attentives, économes, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : Obéissez ?

Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit² :

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité.

« Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d'une princesse allemande³ qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu'elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n'a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu'il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu'il faut apprendre. Pour moi, si j'avais un État à gouverner, je me sens capable d'oser suivre ce modèle. »

L'abbé de Châteauneuf, qui était fort poli, n'eut garde de contredire madame la maréchale.

« À propos, dit-elle, est-il vrai que Mahomet avait pour nous tant de mépris qu'il prétendait que nous n'étions pas dignes d'entrer en paradis, et que nous ne serions admises qu'à l'entrée ?

— En ce cas, dit l'abbé, les hommes se tiendront toujours à la porte ; mais consolez-vous, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on dit ici de la religion mahométane. Nos moines ignorants et méchants nous ont bien trompés comme le dit mon frère⁴, qui a été douze ans ambassadeur à la Porte.

— Quoi ! il n'est pas vrai, monsieur, que Mahomet ait inventé la pluralité des femmes pour mieux s'attacher les hommes ? Il n'est pas vrai que nous soyons esclaves en Turquie, et qu'il nous soit défendu de prier Dieu dans une mosquée ?

— Pas un mot de tout cela, madame ; Mahomet, loin d'avoir imaginé la polygamie, l'a réprimée et restreinte. Le sage Salomon possédait sept cents épouses. Mahomet a réduit ce nombre à quatre seulement. Mesdames iront en paradis tout comme messieurs, et sans doute on y fera l'amour, mais d'une autre manière qu'on ne le fait ici : car vous sentez bien que nous ne connaissons l'amour dans ce monde que très imparfaitement.

— Hélas ! vous avez raison, dit la maréchale : l'homme est bien peu de chose. Mais, dites-moi ; votre Mahomet a-t-il ordonné que les femmes fussent soumises à leurs maris ?

— Non, madame, cela ne se trouve point dans l'Alcoran.

— Pourquoi donc sont-elles esclaves en Turquie ?

— Elles ne sont point esclaves, elles ont leurs biens, elles peuvent tester, elles peuvent demander un divorce dans l'occasion ; elles vont à la mosquée à leurs heures, et à leurs rendez-vous à d'autres heures : on les voit dans les rues avec leurs voiles sur le nez, comme vous aviez votre masque il y a quelques années. Il est vrai qu'elles ne paraissent ni à l'Opéra ni à la comédie ; mais c'est parce qu'il n'y en a point. Doutez-vous que si jamais dans Constantinople, qui est la patrie d'Orphée, il y avait un Opéra, les dames turques ne remplissent les premières loges ?

— Femmes, soyez soumises à vos maris ! disait toujours la maréchale entre ses dents. Ce Paul était bien brutal.

— Il était un peu dur, répartit l'abbé, et il aimait fort à être le maître : il traita du haut en bas saint Pierre, qui était un assez bonhomme. D'ailleurs, il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce qu'il dit. On lui reproche d'avoir eu beaucoup de penchant pour le jansénisme.

— Je me doutais bien que c'était un hérétique, dit la maréchale ; » et elle se remit à sa toilette.

1. Epîtres de Saint Paul : *Aux Éphésiens*, v, 22 : *Que les femmes soient soumises à leurs maris : mulieres subditæ sint viris suis.* (Cl.); *aux Colossiens*, iii, 18 2. *École des femmes*, acte III, scène 2. 3. La reine Catherine II, née à Stettin le 2 mai 1729.
4. Le marquis de Châteauneuf, auprès duquel Voltaire fut envoyé en Hollande, en 1713 et 1714.

Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, chapitre 845, 1781.

Les femmes en tout temps ont été jalouses parmi nous de faire l'agrément¹ des sociétés. Eh ! pourquoi serait-il défendu à l'esprit de passer par une belle bouche ? De là à la culture des lettres, il n'y avait qu'un pas. Les conversations roulant sur les livres et les ouvrages de théâtre, les femmes qui n'ont point à remplir les états pénibles de la vie civile, au sein de leur doux loisir, ont dit : Faisons des livres.

Si l'on ne défend point aux femmes la musique, la peinture, le dessin, pourquoi leur interdirait-on la littérature ? ce serait dans l'homme une jalousie honteuse que de repousser la femme dans l'ignorance, qui est un véritable défaut avilissant. Quand un être sensible a reçu de la nature une imagination vive, comment lui ravir le droit d'en disposer à son gré ?

Mais voici le danger. L'homme redoute toujours dans la femme une supériorité quelconque ; il veut qu'elle ne jouisse que de la moitié de son être. Il chérit la modestie de la femme ; disons mieux, son humilité, comme le plus beau de tous ses traits ; et comme la femme a plus d'esprit naturel que l'homme, celui-ci n'aime point cette facilité de voir, cette pénétration². Il craint qu'elle n'aperçoive en lui tous ses vices et surtout ses défauts.

Dès que les femmes publient leurs ouvrages, elles ont d'abord contre elles la plus grande partie de leur sexe, et bientôt presque tous les hommes. L'homme aimera mieux toujours la beauté d'une femme que son esprit ; car tout le monde peut jouir³ de celui-ci.

L'homme voudra bien que la femme possède assez d'esprit pour l'entendre⁴, mais point qu'elle s'élève trop, jusqu'à vouloir rivaliser avec lui et montrer égalité de talent ; tandis que l'homme exige pour son propre compte un tribut⁵ journalier d'admiration.

Ces sentiments, cachés dans le cœur de tous les hommes, se réveillent avec force quand ils sont en masse. Par exemple, les pièces que les femmes donnent au théâtre sont jugées avec une rigueur excessive. Il n'y a qu'un seul homme qui souffre : c'est l'amant ; et cette idée-là même rend plus sévères les autres spectateurs.

La galanterie n'existe donc pas dans le public rassemblé pour juger les productions d'une femme, il s'en faut bien : comme chacun voudrait être l'amant, nul n'est ami alors ; et tous les hommes ont une disposition secrète à rabaisser la femme qui veut s'élever jusqu'à la renommée. Cet amour-là leur déplaît ; car c'est bien assez d'être subjugué⁶ par la beauté, sans l'être encore par les talents. D'ailleurs, comme la femme est assez inexorable⁷ quand elle juge ce qu'elle n'aime pas, les femmes auteurs payent, ce jour-là, pour tout leur sexe. Un triomphe éclatant serait fort alarmant pour l'orgueil et pour la liberté des hommes.

Comme il n'y a rien de plus éloigné de la femme que la véritable humilité, c'est là précisément la vertu que l'homme voudrait lui inspirer, et c'est à celle-là même qu'elle se refuse le plus constamment. La femme se ressouvient toujours de ses privilèges, même en oubliant ses devoirs. Ainsi, à travers tous les compliments dont l'homme accable une femme, il craint ses succès, il craint que sa fierté n'en augmente et ne mette un double prix à ses regards. L'homme veut subjugué⁶ la femme tout entière, et ne lui permet une célébrité particulière que quand c'est lui qui l'annonce et qui la confirme. Il consent bien qu'elle ait de la réputation, pourvu qu'on l'en croie le premier juge et le plus proche appréciateur.

Une femme qui écrit doit faire exception, on en conviendra ; car les devoirs d'amante, d'épouse, de mère, de sœur, d'amie, souffrent toujours un peu de ces ingénieuses distractions de l'esprit, et l'homme tremble que les qualités du cœur ne viennent à se refroidir au milieu de l'enchantement de la renommée. Il désire, enfin, qu'elle ne soit susceptible que d'une sorte d'enchantement : de celui-là que l'homme voudrait inspirer exclusivement.

Encore si les femmes s'emparaient de la science ; mais non, elles prennent les légèretés, les finesses, le sentiment, les grâces originales de l'imagination, la peinture de nos défauts, et elles font tout cela sans études, sans collègues, et sans académie. Elles devinent le pédant à la troisième phrase, et trouvent de l'esprit à celui qui a placé à propos un silence. Voilà ce que ne pardonne pas la tourbe⁸ médiocre des esprits, qui voudrait exiger des femmes un perpétuel aveu d'infériorité.

1. Le plaisir, le caractère agréable. 2. Grande finesse de compréhension. 3. Profiter. 4. Le comprendre. 5. Ce qui est dû à une personne. 6. Séduire ; au sens étymologique, soumettre, mettre sous le joug. 7. Implacable, impitoyable. 8. Matière combustible issue de la décomposition des végétaux ; ici employé dans un sens métaphorique.

Discours sur la question proposée par l'Académie de Châlons-sur-Marne
Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes

Choderlos de Laclos

1er mars 1783.

Ô femmes, approchez et venez m'entendre ! Que votre curiosité, dirigée une fois sur des objets utiles, contemple les avantages que vous avait donnés la nature et que la société vous a ravis. Venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave ; comment, tombées dans cet état abject¹, vous êtes parvenues à vous y plaire, à le regarder comme votre état naturel ; comment enfin, dégradées de plus en plus par votre longue habitude de l'esclavage, vous en avez préféré les vices avilissants², mais commodes³, aux vertus plus pénibles d'un être libre et respectable. Si ce tableau fidèlement tracé vous laisse de sang-froid, si vous pouvez le considérer sans émotion, retournez à vos occupations futiles. Le mal est sans remède, les vices se sont changés en mœurs. Mais si au récit de vos malheurs et de vos pertes, vous rougissez de honte et de colère, si des larmes d'indignation s'échappent de vos yeux, si vous brûlez du noble désir de ressaisir vos avantages, de rentrer dans la plénitude de votre être, ne vous laissez plus abuser par de trompeuses promesses, n'attendez point les secours des hommes auteurs de vos maux : ils n'ont ni la volonté, ni la puissance de les finir, et comment pourraient-ils vouloir former des femmes devant lesquelles ils seraient forcés de rougir ? apprenez qu'on ne sort de l'esclavage que par une grande révolution. Cette révolution est-elle possible ? C'est à vous seules à le dire puisqu'elle dépend de votre courage. Est-elle vraisemblable ? Je me tais sur cette question ; mais jusqu'à ce qu'elle soit arrivée, et tant que les hommes régleront votre sort, je serai autorisé à dire, et il me sera facile de prouver qu'il n'est aucun moyen de perfectionner l'éducation des femmes.

Partout où il y a esclavage, il ne peut y avoir éducation; dans toute société, les femmes sont esclaves ; donc la femme sociale n'est pas susceptible d'éducation. Si les principes de ce syllogisme⁴ sont prouvés, on ne pourra nier la conséquence. Or, que partout où il y a esclavage il ne puisse y avoir éducation, c'est une suite naturelle de la définition de ce mot ; c'est le propre de l'éducation de développer les facultés, le propre de l'esclavage c'est de les étouffer ; c'est le propre de l'éducation de diriger les facultés développées vers l'utilité sociale, le propre de l'esclavage est de rendre l'esclave ennemi de la société. Si ces principes certains pouvaient laisser quelques doutes, il suffit pour les lever de les appliquer à la liberté. On ne niera pas apparemment qu'elle ne soit une des facultés de la femme et il implique que la liberté puisse se développer dans l'esclavage ; il n'implique pas moins qu'elle puisse se diriger vers l'utilité sociale puisque la liberté d'un esclave serait une atteinte portée au pacte social fondé sur l'esclavage. Inutilement voudrait-on recourir à des distinctions ou des divisions. On ne peut sortir de ce principe général que sans liberté point de moralité et sans moralité point d'éducation⁵...

1. Ignoble, méprisable. 2. Dégradants 3. Agréables. 4 Le syllogisme dans la logique aristotélicienne est un raisonnement construit sur trois propositions, deux prémisses, la majeure et la mineure, et une conclusion qui procède nécessairement des deux précédentes. Le modèle le plus connu de syllogisme est la première figure appelée BARBARA, « A » désignant une proposition universelle affirmative : Majeure : tout X est Y, mineure : or tout Z est X, conclusion : donc tout Z est Y. 5 Laclos interrompt son discours sur ces mots. Il reprendra son sujet plus tard en rédigeant un essai en douze chapitres dont le sujet reste les femmes et leur éducation.

LES DROITS DE LA FEMME.

HOMME, es-tu capable d'être juste ? C'est une femme qui t'en fait la question ; tu ne lui ôteras pas du moins ce droit. Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Observe le créateur dans sa sagesse ; parcours la nature dans toute sa grandeur, dont tu sembles vouloir te rapprocher, et donne-moi, si tu l'oses, l'exemple de cet empire tyrannique.

Remonte aux animaux, consulte les éléments, étudie les végétaux, jette enfin un coup d'œil sur toutes les modifications de la matière organisée ; et rends-toi à l'évidence quand je t'en offre les moyens ; cherche, fouille et distingue, si tu peux, les sexes dans l'administration de la nature. Partout tu les trouveras confondus, partout ils coopèrent avec un ensemble harmonieux à ce chef-d'œuvre immortel.

L'homme seul s'est fagoté un principe de cette exception. Bizarre, aveugle, boursoufflé de sciences et dégénéré, dans ce siècle de lumières et de sagacité, dans l'ignorance la plus crasse, il veut commander en despote sur un sexe qui a reçu toutes les facultés intellectuelles ; il prétend jouir de la Révolution, et réclamer ses droits à l'égalité, pour ne rien dire de plus.

DECLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE

A décréter par l'Assemblée nationale dans ses dernières séances ou dans celle de la prochaine législature.

PREAMBULE

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent d'être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme, sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des Citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la femme et de la Citoyenne.

Article premier

La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.